

# MÉMENTO DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE

## LES AIDES WALLONNES À LA RÉNOVATION DES VITRAGES, OCTOBRE 2014

### LA PRIME POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES

Remplacement dans des locaux à affectation résidentielle des vitrages et des menuiseries extérieures (portes et châssis) non performants sur le plan énergétique. Le nouveau vitrage doit être à haut rendement et permettre d'atteindre un coefficient global (châssis + vitrage + intercalaire) de transmission  $U_{w,max}$  de  $2 \text{ W}/(\text{m}^2\text{K})$ .

Le montant de la prime est fixé en fonction du revenu de référence et les  $\text{m}^2$  pris en compte sont ceux des baies des menuiseries extérieures ou des vitrages placés (minimum de 1000€ de factures HTVA émanant d'un entrepreneur, et maximum 40  $\text{m}^2$ ).

Isolé (plein propriétaire/plein usufruitier)	Couple (plein propriétaire/plein usufruitier)
si le revenu de référence est inférieur ou égal à 12.900,00€	si le revenu de référence est inférieur ou égal à 17.500,00€
<b>60€/m<sup>2</sup></b>	
si le revenu de référence est compris entre 12.900,01€ et 25.700,00€	si le revenu de référence est compris entre 17.500,01€ et 32.100,00€
<b>50€/m<sup>2</sup></b>	
si le revenu de référence est supérieur à 25.700,00€ ou si vous n'êtes pas plein propriétaire ou plein usufruitier	si le revenu de référence est supérieur à 32.100,00€ ou si vous n'êtes pas plein propriétaire ou plein usufruitier
<b>45€/m<sup>2</sup></b>	

En détail : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlpl/dgatlpl/Pages/Log/Pages/Aides/AP/DoubleVitrage.asp>

### L'ECOPACK

L'Ecopack est un prêt à tempérament, à 0 % d'intérêt, accompagné de conseils pour choisir les travaux les plus adéquats et dans certains cas de primes complémentaires, afin de financer au minimum deux travaux de rénovation permettant de rendre un logement moins énergivore. La durée de remboursement est variable en fonction des revenus et le montant empruntable est de 2500 € minimum et de 30000€ maximum (TVAC).

Si l'emprunteur réalise au minimum deux travaux de performance énergétique (par exemple un remplacement de vitrages et l'isolation des murs), il obtiendra une prime de base plus importante et majorée en fonction des revenus (la « prime pour le remplacement des menuiseries extérieures » dans le cas des vitrages devient par exemple  $1,3 \times 50\text{€/m}^2 = 65\text{€/m}^2$ ).

En détail : [www.ecopack-wallonie.be](http://www.ecopack-wallonie.be) et <http://www.ecopack-wallonie.be/upload/documents/Ecopack-tarif-2014-01-15.pdf>

CAT.	REVENUS IMPOSABLES GLOBALEMENT	DURÉE MAX. DU PRÊT	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA PRIME
I	inférieur à 18.700 €*	12 ans	1,4
II	de 18.701 € à 34.200 €*	10 ans	1,3
III	de 34.201 € à 51.300 €*	8 ans	1,2
IV	de 51.301 € à 93.000 €	5 ans	1,1

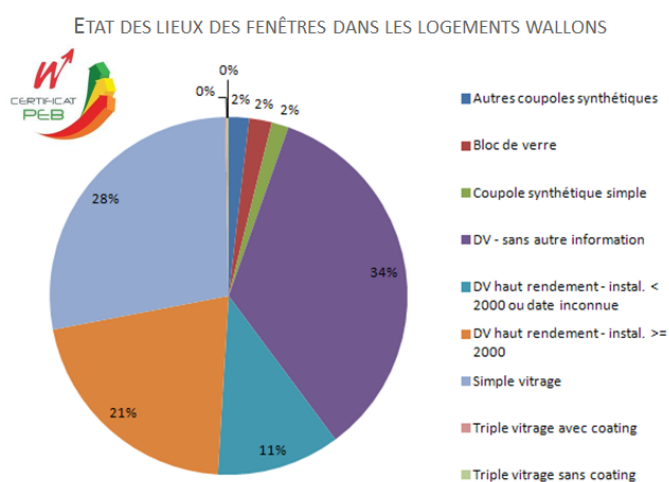
\* Ces revenus sont majorés de 2.500 € par enfant à charge avec un maximum de deux enfants à charge, sans dépasser le plafond de 93.000 €.

### L'ÉTAT DES LIEUX

Etant donné notre climat, la technologie actuelle et les évolutions attendues à court-moyen terme, les doubles vitrages à haut rendement (HR)  $U_g$   $1,1 \text{ W}/(\text{m}^2\text{K})$  correspondent au standard de confort minimal que l'ensemble du parc immobilier belge doit atteindre. Ils permettent également de satisfaire des exigences d'efficacité énergétique très élevées de type NZEB (consommation d'énergie quasi nulle).

En augmentant le rythme des rénovations des vieux vitrages non conformes dès à présent et significativement (3% par an pour les simples vitrages et 4% par an pour les anciens doubles vitrages), il est possible de mettre le parc de logements wallons en conformité avec les normes actuelles d'ici à 2030. Des aides à la rénovation ambitieuses sont cruciales dans le cadre d'une telle feuille de route.

En détail : [Mémoire FIV | Feuille de route Rénovation 2014-2020/2030](#)



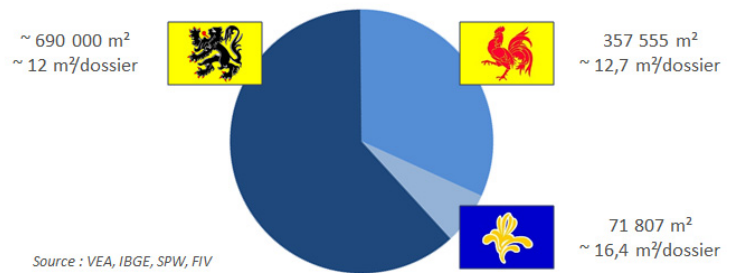
Source : Certificats PEB. Etat des lieux au 3 février 2014

## LES PRIMES RÉGIONALES DOPENT LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS ET SOUTIENNENT L'INDUSTRIE LOCALE

En 2012, les primes ont soutenu la rénovation d'environ 1,12 million de m<sup>2</sup> de vitrages isolants dans le secteur résidentiel privé belge, dont environ 360 000 m<sup>2</sup> en Wallonie !

Grâce à la politique volontariste de la Région et aux soutiens financiers mis en œuvre, le nombre de dossiers rentrés a connu une nette augmentation lors de la précédente législature, ce qui a notamment eu pour conséquences :

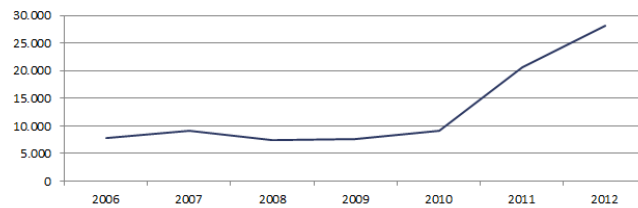
- d'accélérer la rénovation en profondeur des logements : le nombre de m<sup>2</sup> rénovés par habitation est passé de moins de 3 à quasiment 13 en l'espace de quelques années seulement :



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRIMES OCTROYÉES POUR LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES



Source :  
SPW, 2013  
\* Estimation FIV, 2013



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Primes : total	7.849	9.049	7.479	7.568	9.067	20.669	28.053
m <sup>2</sup> remplacés : total	/	/	/	/	26.965,27	236.431,08	357.554,57
m <sup>2</sup> remplacés : moyenne par prime *	/	/	/	/	2,97	11,44	12,75

- de soutenir le secteur verrier belge qui connaît l'une des pires crises économiques de son histoire : en 2012, les primes octroyées par les trois Régions représentaient le quart des livraisons des producteurs belges (environ 4,5 millions de m<sup>2</sup> au total comprenant également les livraisons vers les secteurs public, non-résidentiel, etc., les exportations étant du même ordre de grandeur que les importations) :

### CHUTE DES LIVRAISONS DE VITRAGES ISOLANTS PRODUITS EN BELGIQUE : -22% EN 5 ANS !

2008	2009	2010	2011	2012	2013
5.176.401 m <sup>2</sup>	4.726.777 m <sup>2</sup>	4.488.154 m <sup>2</sup>	4.430.517 m <sup>2</sup>	4.418.607 m <sup>2</sup>	4.012.753 m <sup>2</sup>

Source : Statistiques PRODCOM

## MAINTENIR ET AMPLIFIER LES SOUTIENS FINANCIERS SONT UNE NÉCESSITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE

La Wallonie n'atteindra ses objectifs européens d'efficacité énergétique et de réduction de ses émissions propres de gaz à effet de serre qu'en rénovant massivement et rapidement son parc de bâtiments vétustes. Or, l'obstacle principal à l'amélioration du bâti reste le montant des travaux, en particulier pour les bas revenus et la classe moyenne. Les enquêtes montrent que sans les primes régionales, la majorité des investissements n'auraient pas eu lieu. Le système fonctionne et est indispensable, particulièrement pour les revenus les plus faibles.

Diminuer ou supprimer les montants octroyés déstabiliserait et ralentirait très fortement un marché déjà fragile. Socialement, cela augmenterait la précarité énergétique des ménages (15% des Belges y sont déjà exposés!) qui ne pourraient plus supporter les investissements dans l'amélioration de leur logement. D'un point de vue environnemental, cela reviendrait à renoncer purement et simplement aux objectifs et engagements européens. Économiquement, un quart des livraisons en vitrages isolants, soit la quasi totalité du marché résidentiel privé, verrait disparaître un bol d'air indispensable, ce qui serait fatal au secteur verrier belge et wallon.

Suspendre les aides le temps de les réformer, même pour quelques mois seulement, engendrerait de la spéculation qui se traduirait inévitablement pour les entreprises par un arrêt quasi complet des commandes pendant la période transitoire. Ce serait jouer avec le feu, (in)consciemment...



FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE

BOULEVARD DE LA PLAINE 51050 BRUXELLES | T +32(2)/542.61.20 | F +32(2)/542.61.21 | INFO@VGI-FIV.BE | WWW.VGI-FIV.BE